

## Les trois enjeux majeurs de la COP24

1er décembre 2018 / Alexandre-Reza Kokabi (Reporterre)



**La COP24 s'ouvre dimanche 2 décembre à Katowice, en Pologne. Reporterre explique en les trois enjeux principaux : définir les règles d'application de l'Accord de Paris, élever l'ambition climatique mondiale et renforcer la solidarité internationale face aux transformations en cours et à venir.**

---

**COP24** — Pendant trois semaines, *Reporterre* devient « *le quotidien du climat* ». Tous les jours, à partir du 26 novembre, une enquête ou un reportage sur ce phénomène qui commence à bouleverser la vie de l'humanité et définit son avenir. Tous nos articles sont à retrouver [ici](#) !

La 24<sup>e</sup> Conférence des parties (COP24) de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), signée en 1992, se déroule du 2 au 14 décembre à Katowice, en Pologne. Les pays, dits « parties », se réunissent pour définir et peaufiner le cadre d'action de la lutte contre le **changement climatique**.

Le dérèglement climatique est un problème mondial : il appelle une action collective et, en ce sens, les négociations internationales à son propos, sont indispensables. *Reporterre* vous présente les grands enjeux de la conférence de Katowice.

### Définir des règles d'application de l'Accord de Paris



L'Accord de Paris est le premier accord climatique signé par toutes les parties à la CCNUCC. Adopté en 2015, il s'inscrit dans la durée et prévoit un examen régulier des promesses et des réalisations. Cet accord-cadre a déterminé une démarche commune des États en vue de réduire progressivement l'écart entre leurs actions individuelles et l'objectif commun qu'ils se sont fixé : contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle.

Le cœur opérationnel de l'Accord de Paris repose notamment sur les engagements individuels des pays : les contributions déterminées au niveau national (*Nationally determined contributions*, NDC). Chaque État décide de sa contribution à la réduction globale des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre d'un accord fondé sur les promesses des différents pays. Le cycle de renouvellement de ces promesses, ou engagements, est prévu tous les cinq ans. Le prochain rendez-vous est donc 2020. Cependant, les pays ne sont pas contraints de respecter le contenu de ces engagements et la plupart des pays restent vagues sur la manière dont ils atteindront leurs objectifs. La COP24 pourrait être l'occasion de préciser les informations que les pays devront livrer sur leurs contributions nationales aux actions climatiques, dans un souci de transparence entre les États.

Il convient aussi de fixer un cadre robuste, un « *rulebook* » (une feuille de route) qui pose les règles nécessaires à l'application de l'Accord pour le rendre opérationnel dès 2020. « *Il en va de sa crédibilité et de sa mise en œuvre effective sur le terrain* », explique Sara Lickel, chargée de plaidoyer droit à l'alimentation et changements climatiques au Secours catholique, à l'occasion d'une conférence de presse réunissant des ONG membres du Réseau Action Climat (RAC).

« Les objectifs ne peuvent être atteints que si les règles sont solides, équitables et complètes, estime-t-elle. L'idée, c'est que dans le rulebook, le manuel d'application des règles de l'Accord de Paris, il y ait l'inclusion de principes fondamentaux comme les droits de l'Homme, la sécurité alimentaire, les droits des peuples autochtones, la participation du public aux décisions, le principe de transition juste. Aujourd'hui, il faut que cette articulation de l'ambition climatique et de la dimension humaine se reflète aussi dans la mise en œuvre. »

## Élever l'ambition climatique



D'après le **dernier rapport spécial** du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), les émissions nettes mondiales de CO<sub>2</sub> doivent atteindre zéro à l'horizon 2050 afin de maintenir l'augmentation de la température terrestre en dessous de 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle. C'est-à-dire que la quantité de CO<sub>2</sub> entrant dans l'atmosphère doit être égale à la quantité de CO<sub>2</sub> éliminée par les puits naturels ou technologiques, et ce afin de limiter **les dégâts du changement climatique** sur les écosystèmes et les sociétés humaines.

Les promesses actuelles des États, exprimées par les NDC, mènent à **une trajectoire de réchauffement supérieure à 3 °C**. Or, ces NDC ne sont même pas respectées. Face à l'urgence climatique, les ONG appellent les gouvernements à respecter leurs engagements et à revoir à la hausse leurs contributions nationales avant 2020.

« L'urgence d'agir n'a jamais été aussi claire et aussi bien documentée par la science, dit Lucile Dufour, du Réseau Action Climat. **Les conclusions du Giec** sont sans appel : il nous reste au mieux une décennie pour accélérer drastiquement notre réduction d'émissions de gaz à effet de serre et limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Dans le même temps, les émissions de gaz à effet de serre augmentent. C'est le moment pour les États d'apporter une réponse internationale face à l'incohérence croissante de la trajectoire climatique mondiale. »

Le premier bilan politique des efforts d'atténuation mondiaux, un dialogue de facilitation entre les parties nommé « *dialogue de Talanoa* », se conclut à la COP24. Une phase politique de deux ans s'ouvrira, à Katowice, pour enclencher les tendances nécessaires au relèvement des engagements nationaux, comme prévu tous les cinq ans par le mécanisme d'ambition contenu dans l'Accord de Paris. Des États s'affichent

d'ores et déjà récalcitrants à un effort rehaussé : la Pologne, les États-Unis, le Brésil ou encore l'Australie.

## Renforcer la solidarité climatique



« Pour qu'un traité climatique juste soit possible, il doit être acceptable aux yeux de tous, et pour que cette condition soit remplie, il doit sembler équitable à toutes les parties », écrit Michel Bourbon, docteur en philosophie de l'université de Lausanne, dans son ouvrage *Penser la justice climatique*. Les pays en développement considèrent, à juste titre, que les pays développés ont une responsabilité historique dans le dérèglement climatique. En 1992, le principe des « *responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives* » avait été adopté dans l'idée que tout le monde doit agir sur le climat mais que le niveau d'engagement dépend du niveau de responsabilité dans les émissions de gaz à effet de serre et des capacités économiques.

Au nom de l'équité, les pays les plus exposés aux **effets du dérèglement climatique** demandent des indemnités aux pays historiquement responsables du réchauffement de la planète. À Katowice, une attention particulière sera donc portée au renforcement de la solidarité entre les pays du Nord et du Sud, notamment autour de la question des financements.

« Les financements promis par les pays développés aux plus vulnérables sont absolument cruciaux, dit Émilie Both, responsable de plaidoyer climat et énergie à Oxfam France. Ces fonds permettent aux plus vulnérables de s'adapter face aux conséquences déjà visibles et dévastatrices du changement climatique, tout en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre. »

En 2009, durant la Conférence de Copenhague, les pays développés se sont engagés à mobiliser, à l'horizon 2020, 100 milliards de dollars par an pour l'adaptation des pays en développement au changement climatique. Les dépenses consacrées à l'adaptation aux changements climatiques restent pour l'instant bien inférieures à cette promesse.

« Nous sommes loin du compte, regrette Émilie Both. En 2016, seulement 56 milliards de dollars ont été fournis. Lors de cette COP24, il sera nécessaire que des règles d'application soient définies pour une augmentation, une meilleure transparence et une meilleure prévisibilité des financements à destination des pays en développement. »

Le Fonds vert pour le climat, un autre mécanisme financier destiné à soutenir les pays en développement, « est presque vide », observe Lucile Dufour (Réseau Action Climat). Créé au moment de la Conférence de Cancún, en 2010, il permet de soutenir des projets d'adaptation et d'atténuation du changement climatique dans les pays en développement. « Les États sont libres d'y contribuer et cette COP sera l'occasion de faire de nouvelles promesses pour contribuer de manière ambitieuse à sa reconstruction », espère M<sup>me</sup> Dufour.

---

**Lire aussi :** [6 questions, 6 réponses sur le changement climatique, ses effets, et les responsabilités](#)

---

**Source :** Alexandre-Reza Kokabi pour *Reporterre*

**Photos :**

- . chapô : The Polish Institute of International Affairs (PISM) sur [Twitter](#)
- . forêt : [Unsplash](#) (Casey Horner/CC0)
- . justice climatique : © Romain Guédé/*Reporterre*

**Dessin :** © [Red !](#)/*Reporterre*

- Emplacement : [Accueil](#) > [Editorial](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-trois-enjeux-majeurs-de-la-COP24>